



Déclaration CFDT point N°4 du CTPM du 28 juin 2011

La création d'un service à compétence nationale (SCN) pour la formation maritime des personnels du Ministère en remplacement du GE CIDAM ne pose pas de problème sur la forme puisqu'il s'agit d'une Ecole à vocation nationale par nature.

Il s'agit d'une micro structure : 11 agents y assurent le fonctionnement pour 37 élèves dont 30 militaires et 7 civils. C'est donc une école plutôt militaire dirigée par des militaires ! Ce SCN est un service d'administration centrale et relève pour le dialogue de la DGTIM. Le CTPS de la DGTIM a eu à s'exprimer sur le sujet mais nous n'avons pas eu connaissance de son avis !

S'agissant de la gestion administrative des agents dont 6 militaires, les chefs, et 6 civils bénéficieront des règles de l'Administration centrale en particulier pour le régime indemnitaire, ce qui est une bonne chose. On peut d'ailleurs s'étonner de l'incohérence de la DAM et de la DGTIM sur le sujet puisqu'un autre SCN situé dans le Finistère, à savoir l'Armement des Phares et Balises ne bénéficie pas des mêmes avantages Ceci n'est pas juste. La CFDT vous demande de répondre à sa demande. La CFDT regrette l'absence de réflexion stratégique et prospective sur la formation maritime dans ce Ministère .

Quelles sont les propositions de fusion, coopération entre les structures de formation telles que les CIFP dont le CIFP de Nantes qui a la tutelle du CFP de Brest, spécialisé dans la formation maritime ou bien le CETMEF ou encore les structures de formation supérieure ou secondaire de l'enseignement maritime qui elles aussi sont sous l'autorité de ce Ministère ?

Bref de quoi montrer une vraie ambition de formation maritime pour ce Ministère, ambition dont on nous rebat les oreilles sans arrêt ! Votre projet concerne 37 élèves. Il pourrait y en avoir bien d'autres en particulier les enseignants des lycées professionnels maritimes qui réclament depuis plus de 10 ans un plan national de formation. Former les formateurs est pourtant une nécessité impérieuse aujourd'hui pour pouvoir donner un enseignement crédible.

Nous pouvons voter votre projet. Ce n'est pas une adhésion mais une déception. .